

Fréquentation scolaire :		absences : <input type="checkbox"/> justifiées <input type="checkbox"/> injustifiée: <input type="checkbox"/> longues <input type="checkbox"/> récurrentes
Observation si besoin :		

Avez-vous connaissance d'un **suivi extérieur** (social, médical...) ? *Antérieur ? En cours ? En attente (depuis quand) ? ...*
Précisez :

--

Avez-vous connaissance d'une situation familiale particulière ? Précisez

--

Points d'appui : *Résultats chiffrés aux évaluations, domaines de réussite dans les apprentissages scolaires, les compétences transversales, les centres d'intérêt, les interactions avec les pairs / les adultes. Evolution depuis le début de l'année.*

--

Quelles sont les difficultés de l'élève, parvenez-vous à identifier ses besoins ?

Quels aménagements ont été mis en place dans la classe ? Dans l'école ? (joindre obligatoirement le PPRE)

Malgré les actions menées, qu'est ce qui, selon vous, freine la progression de l'élève ?

	Par la famille	Par l'enfant lui-même
Perception de la scolarité de l'enfant		
Perception des aménagements proposés		
Perception de la demande d'aide		

En tant qu'enseignant, quelles sont vos attentes au regard de la situation de cet élève (pour vous et/ou l'élève) ?

Cadre réservé au RASED

Interlocuteur privilégié du dossier :

Demande d'aide reçue le :

Première réponse apportée le :

- Aide à l'évaluation des besoins de l'élève :
distinguer la difficulté inhérente à tout apprentissage de la difficulté grave et persistante.
- Aide réflexive pour ajuster l'enseignement aux besoins analysés
- Observation en classe (avant retour en synthèse réseau) par
- Entretien avec l'enseignant pour informations complémentaires.
- Bilan par :
- Aide à l'élaboration du projet personnalisé avec
- Réunion d'équipe éducative à organiser par le directeur.
- Prévoir la constitution d'un dossier de pré-orientation EGPA.
- Questionner une éventuelle saisine MDPH.
- Partenaires extérieurs à contacter :
par :
- Poursuite de l'aide engagée par
- Contacter l'enseignant référent.
- Contacter le centre médico scolaire.
- Contacter le conseiller technique de service social.
- Contacter la PMI.
- Demander l'aide du CPC.
- Autre réponse :